

Marie Moret à Adèle Augustine Brullé, 24 mai 1886

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 41 (2)

Collation 2 p. (260r, 261v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Adèle Augustine Brullé, 24 mai 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44477>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [24 mai 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Brullé, Adèle Augustine \(1819-1897\)](#)

Lieu de destination 4, rue du Lac, Saint-Mandé (Val-de-Marne)

Description

RésuméMarie Moret partage les inquiétudes de son amie sur la santé de M. Brullé et recommande à Mme Brullé de s'appuyer sur sa sœur, veuve, et son neveu ; demande de ses nouvelles.

Mots-clés

[Amitié, Santé](#)

Personnes citées[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familistère
24 mai 1886

Ma bien chère Amie,

J'ai reçue en son temps
votre lettre du 29 avril
et je m'associe du fond
du cœur aux inquiétudes
que vous m'exprimez
en parlant de la santé
de M. Brûlé et des diffi-
cultés que peut receler
l'avenir.

Il ne faut pas perdre
de vue, ma chère Amie,

que nous avons une sœur,
un neveu, dont l'affection
nous est acquise et
s'exercerait naturellement
d'autant plus que vous
en auriez le plus besoin.

Notre sœur étant
veuve et maîtresse d'elle-
même et libre, en consé-
quence, d'arranger sa vie
de façon à vous seconder
dans la mesure où cela
deviendrait nécessaire.

Combien, si vous n'avez
pas cette précieuse parenté,
je la souhaiterais pour
vous !

Quant à moi, je suis impuissante absolument, vous le comprenez, à vous secouer en quoi que ce soit dans ces questions d'arrangements domestiques ; je ne puis que vous envoyer régulièrement ma petite lettre mensuelle et penser beaucoup à vous.

Dites-moi, je vous prie, comment va M. Brulle ? comment vous vous trouvez vous-même ?

Elle, tout suit sa marche normale.

Reverez ma bien chère amie, pour nous et M. Brulle, les meilleurs souvenirs de mon petit monde et croirez moi votre toute dévouée amie

Marie Moret